Studii de lingvistică 7, 2017, 169 - 183

La structure linéaire de la matrice lexico-syntaxique du roman policier

The linear structure of the lexico-syntactic matrix of crime novels

Alicja Hajok[1]
Teresa Muryn[2]
Małgorzata Niziołek[3]
Katarzyna Gabrysiak[4]

Abstract: The purpose of this article is to analyse the lexical and syntactic structures typical of crime novels. The conducted research will make it possible to distinguish the lexical and syntactic matrix of the genre, with the aim of checking whether the linear order of the matrix-creating elements is aleatory or stable. The study focuses on two dimensions: semantic and lexico-syntactic.

Key words: crime novel, matrix, linearization, phraseology, motive, concept, semantic nebula.

1. La linéarité

« La linéarité paraît si évidente qu'on ne s'interroge plus sur elle, comme si elle allait de soi » (Gardes Tamine 2004 : 36-37). Elle se définit comme un caractère de ce qui est linéaire et elle remonte à la ligne, à la série, à la série linéaire. En linguistique, la notion de linéarité nous renvoie forcément à la linéarité du signe linguistique de F. de Saussure. « La linéarité est une caractéristique définitoire du signifiant, […] qui, représente une étendue, mesurable dans une seule dimension (c'est une ligne) » (Neveu 2004 : 179) ; ou encore la linéarité est « une des caractéristiques de la manifestation syntagmatique des langues naturelles, selon laquelle les signes, une fois produits, se disposent les uns après les autres en succession temporelle ou spatiale » (*TLFi*). Certes, les éléments linguistiques de différents

[1] Université Pédagogique de Cracovie, Groupe de recherche DISEM ; alicjahajok@gmail.com.
[2] Université Pédagogique de Cracovie, Groupe de recherche DISEM ; teresa.muryn@gmail.com.
[3] Université Pédagogique de Cracovie, Groupe de recherche DISEM ; mniziolek1@gmail.com.
[4] Université Pédagogique de Cracovie, Groupe de recherche DISEM ; gabrysiak.katarzyna81@gmail.com.

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

niveaux sont intégrés dans un développement linéaire strict. Ainsi, la linéarité est associée à l'ordre des mots, qui joue un rôle primordial dans la reconnaissance de leurs fonctions syntaxiques. « Toutefois, à la succession linéaire des catégories grammaticales se superposent les hiérarchies de regroupement qui déterminent la structure proprement syntaxique des phrases » (Riegel 2007 : 6). Cependant, on observe une forte confusion entre le niveau grammatical, le niveau logique et le niveau ontologique. Sur le plan de l'expression, le français retient l'ordre dit fixe N0VN1, ce qu'on explique par la disparition de la déclinaison. L'ordre SVO est donc un ordre grammatical arbitraire, même s'il est utilisé en relation avec l'expression des fonctions (Gardes Tamine 2004).

La représentation du texte est aussi marquée par la linéarité. La grammaire de texte le définit comme « séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin » (Rastier 1996).

Le texte est conçu en fonction d'une *visée* du locuteur. De plus, il se développe *dans le temps,* de manière linéaire. Il « se construit, en effet, en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part. Mais il peut dévier en cours de route (digressions…), revenir à sa direction initiale, changer de direction, etc. » (Maingueneau 2015 : 30-31). Des raisons historiques et idéologiques ont marqué la représentation actuelle du texte. « Le régime de textualité linéaire caractérise les textes composés d'une suite de mots progressant globalement de façon linéaire du début vers la fin. La relation d'ordre entre les différents éléments du texte est très forte et demeure même lorsque la lecture transgresse la linéarité prévue par l'auteur » (Florea 2009). Alors, le texte doit être vu comme un tout et les unités textuelles successives qui forment des sous-ensembles à l'intérieur du texte doivent s'enchaîner pour produire un texte selon les contraintes imposées par le genre textuel (Gardes Tamine 2004, Adam 2011).

Un texte est ainsi vu comme « une chaîne linéaire, donc un espace ordonné » (Mellet *et al.* 2009 : 108). Il est tout à fait possible de dégager de cette chaîne textuelle une unité linguistique monolexicale ou polylexicale inscrite dans son contexte immédiat (cf. par exemple les études de P. Blumenthal et de I. Novakova). Tout en acceptant les buts et les résultats de ces recherches, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire une remarque : elles permettent de trouver seulement des séquences de mots privilégiées et non pas des structures lexico-syntaxiques complètes. Un tel détachement des unités linguistiques observées dans leur contexte immédiat provoque, selon nous, une rupture dans la construction linéaire du motif (redéfini plus loin).

Ainsi, la définition du « motif » proposé par Mellet *et al.* (2009) (ci-dessous) nous a invités à rediscuter le problème de la linéarité dans un texte et plus précisément dans un roman policier :

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

> On appelle ici 'motif' l'association récurrente de n éléments de l'ensemble (E) muni de sa structure linéaire qui donne une pertinence aux relations de successivité et de contiguïté. Ainsi, si l'ensemble (E) est composé de x occurrences des éléments A, B, C, D, E, F, un premier motif pourra être la récurrence du groupe linéairement ordonné ABD, un autre motif pourra être la récurrence du groupe AA. Apparemment simple, cette définition soulève pourtant un certain nombre de difficultés théoriques touchant aux limites à donner à cette définition. Signalons simplement ici que cette définition peut englober les 'segments répétés' de Salem, mais se veut plus large en raison, notamment, de deux propriétés fondamentales des motifs : d'une part le motif a vocation à être hétérogène (c'est-à-dire à associer des éléments de nature lexicale et grammaticale), d'autre part, il est susceptible d'accueillir une variable en son sein.

2. Quelques principes méthodologiques

2.1. Objectif

Notre objectif est de proposer une analyse linguistique de différents types de textes y compris des textes littéraires. En nous basant sur un corpus représentatif des romans policiers, nous voulons démontrer la structure linéaire de la matrice lexico-syntaxique de ce genre littéraire. Ainsi, nos études trouvent leur reflet dans les recherches en sémantique lexicale et en phraséologie dite étendue. Pour rappel, nous dirons que les structures plus ou moins figées, préconstruites ou semi-préconstruites ont fait l'objet de plusieurs études : unités phraséologiques ou phraséologies, phrases semi-préconstruites (Sinclair 1991), collocations (Halliday 1961, Tutin 2013), cadres collocationnels (Renouf & Sinclair 1991), expressions figées (Gross 1996), séquences figées (Mejri 1997), colligations (de type lexical ou textuel ; Hoey 2005), segments répétés (Salem 1987), motifs (Longrée & Mellet 2013, Grossmann 2015), unités lexicales étendues (Sinclair 2004), séquences ou patrons formulaires (Biber & Conrad 2009), routines discursives (Née, Sitri & Veniard 2014), matrices lexicales (Anscombre & Mejri 2011), patrons (Hunston & Francis 2000), constructions (Fillmore 1988, Bouveret & Legallois 2012 pour le français), constructions préformées (Schmale 2013).

2.2. Corpus

Le corpus[5] sur lequel se fonde cette étude se compose de romans policiers en français écrits par des auteurs reconnus, aussi bien français qu'étrangers : Gaston Leroux, Maurice Leblanc, Conan Doyle, Georges Simenon, Fred Vargas, Agatha Christie, Jean-Christophe Grange, Arnaldur

[5] Il s'agit du corpus constitué par le Groupe de Recherche DISEM : http://neofilologia.up.krakow.pl/disem/res.html.

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

Indridason, Maxime Chattam, Dorothy L. Sayers, Harlam Coben, Jean-Claude Izzo, Pierre Magnan, Boileau-Narcejac, Charles Exbrayat et d'autres. Il compte actuellement 35850957 *tokens* et s'enrichit progressivement[6].

2.3. Méthodologie

Chaque discours se caractérise par la présence de constructions formelles préférentielles (structures lexico-syntaxiques, désormais SLS). La linéarité chronologique des événements est inscrite au niveau sémantique du discours. Cela veut dire que les SLS qui participent à la construction de la matrice lexico-syntaxique du roman policier ont aussi une place fixe dans cette matrice. Chaque SLS véhicule, en tant que trait inhérent, l'information de sa position dans le système linéaire de la matrice. C'est pour cette raison que, dans un roman policier concret, la place « d'origine » de chaque SLS – sa position dans le système linéaire – est prédéterminée. Par exemple, (i) la structure : *le corps d'une jeune fille a été découvert…*, où qu'elle apparaisse dans le roman, se situe toujours dans la partie initiale de la matrice; (ii) la SLS : *Je vous dirai plus après l'autopsie…* doit suivre la découverte du corps; (iii) la SLS : *Qu'est-ce que vous avez fait hier 18h?* identifie l'interrogatoire qui vient après. Pourtant, comme nous venons de le montrer, dans le roman peut être réalisée une autre organisation des SLS. Le roman peut commencer par exemple par l'identification du coupable et présenter une organisation inverse de l'enchaînement des faits. Le lecteur s'y repère pourtant grâce à sa « compétence générique », c'est-à-dire par la reconnaissance de la matrice SLS.

D'ailleurs, il existe des genres qui se caractérisent par une matrice SLS beaucoup plus explicite que celle du roman policier, par exemple les textes scientifiques, où la linéarité doit être observée (par ex. : (i) introduction : *L'objectif de cette contribution est de….,* (ii) conclusion : *En guise de conclusion…, Pour ne pas conclure….,* etc.), ce qui permet de se situer dans un moment précis du texte.

Les recherches sur la matrice lexico-syntaxique de n'importe quel genre textuel, y compris le roman policier, se réalisent sur deux niveaux : (i) le niveau sémantique et (ii) le niveau lexico-syntaxique.

(i) Le niveau sémantique

Au niveau sémantique, nous postulons l'existence d'une *nébuleuse sémantique* et de *motifs sémantiques* (Muryn & Niziołek 2016, Muryn *et al.* 2016, Gabrysiak *et al.* 2016) :

[6] Les citations utilisées dans l'article ne sont pas sourcées, car l'une de nos hypothèses de départ est l'existence d'une matrice stable. Aussi, la provenance des textes n'a-t-elle pas tant d'importance, une fois que nous savons que ceux-ci appartiennent au genre policier et que le corpus d'analyse est équilibré (chaque auteur étant représenté par un nombre comparable de romans).

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

a) La **nébuleuse sémantique** est construite autour des concepts propres à un genre donné. Elle est définie comme un schéma mental obligatoire pour le genre en question, une image primaire, ne comportant que des éléments prototypiques. Ainsi, la nébuleuse sémantique du roman policier est constituée autour de trois concepts : *personnes*, *crime*, *enquête*.
b) Le **motif[7] sémantique** est un ensemble non-ordonné de concepts propres à une situation donnée.

Par exemple, le concept *crime* donne accès à trois motifs sémantiques :

i. crime *in esse* – la scène du crime ;
MOTIF : *lieu, temps, position, cadavre, traces,* etc.
ii. crime *in fieri* – commettre un crime ;
MOTIF : *lieu, temps, meurtrier, victime, outil du meurtre,* etc.
iii. crime *in posse* – planifier un crime
MOTIF : *meurtrier, victime, outil, mobile/ motif, sentiments, circonstances,* etc.

(ii) Le niveau lexico-syntaxique

Au niveau lexico-syntaxique nous avons distingué la *matrice lexico-syntaxique* et des *structures lexico-syntaxiques* :

a) **Matrice lexico-syntaxique** : réalisation linguistique idiomatique de la nébuleuse sémantique.
b) **Structure lexico-syntaxique** : toute réalisation du motif sémantique grammaticalement complète.

3. La nébuleuse sémantique et le croisement de concepts

Dans la littérature linguistique, une nébuleuse sémantique est vue comme une représentation visuelle de la fréquence à laquelle des mots sont utilisés dans un ensemble de documents. Dans notre approche, la nébuleuse sémantique renvoie aux concepts propres à un genre donné. Nous notons une perméabilité sélective des motifs sémantiques constituant une sous-couche de la nébuleuse sémantique. Cela veut dire que chaque texte appartenant à un genre donné possède la même nébuleuse sémantique. Dans notre cas, la nébuleuse sémantique de n'importe quel roman policier est composée de trois concepts obligatoires : P – personnes, C – crime et E – enquête. Autour de ces concepts gravitent les motifs sémantiques, qui peuvent être partagés par deux ou trois concepts, par exemple le concept PERSONNES, le concept CRIME et le concept ENQUÊTE renvoient au même motif LIEU

[7] Pour éviter toute confusion, nous précisons que pour nous le motif n'est pas un cadre collocationnel dans le sens proposé par Longrée et Mellet (2013).

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

DU CRIME qui, à son tour, dégage de nouveaux concepts : concept COUPABLE, concept COMMISSAIRE, concept MÉDECIN LÉGISTE, concept CORPS, concept TRACES, etc. La figure ci-dessous permet d'illustrer la nébuleuse sémantique du roman policier.

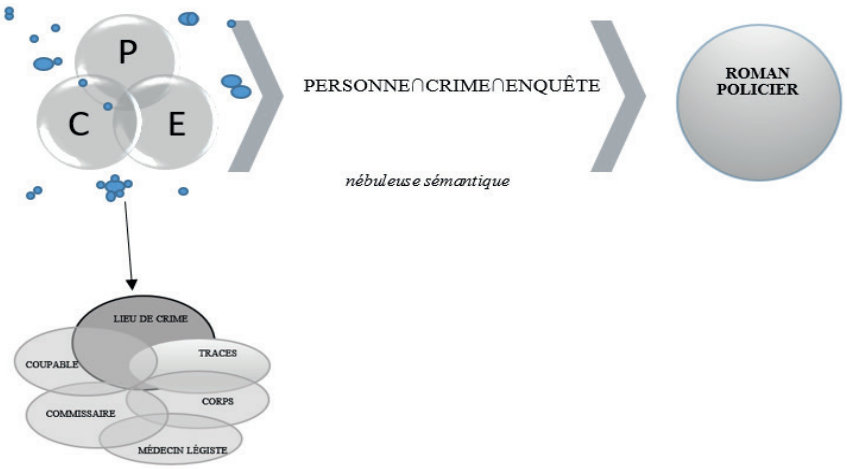


Figure 1: Nébuleuse sémantique du roman policier

Le concept PERSONNE se réalise à la surface de la phrase soit par l'emploi de noms propres ou de noms de fonction, soit moyennant des pronoms personnels. Le croisement de certains concepts et ensuite de certains motifs visibles à la surface du texte nous permet d'inférer d'autres concepts.

Prenons un exemple :

Concept PERSONNE_N<HUM coupable> {[Concept PERSONNE] + Concept CRIME + Concept ENQUÊTE}

Et puis, ***les prélèvements que vous avez faits*** *démontrent que* ***je n'ai aucune trace de poudre sur les mains***

1. MOTIF RP[8] : concept ENQUÊTE {concept CRIME ∩ concept PERSONNE ∩ concept PERSONNE ∩ concept CRIME}

1.1 MOTIF PERSONNE <commissaire / ~ inféré police scientifique > + MOTIF ENQUÊTE: V_OPER[9] : faire des prélèvements ∩ MOTIF PERSONNE <suspect > + MOTIF CRIME <TRACE ET INDICE>

[8] RP – roman policier.
[9] V_OPER – verbe opérateur.

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

1.1.1. *N0<HUM : commissaire> + faire des prélèvements
1.1.2. N0<HUM : suspect> + avoir des traces de poudre + sur + N1 <partie du corps>

Les structures lexico-syntaxiques *faire les prélèvements* et *n'avoir aucune trace de poudre sur les mains* appartiennent au concept CRIME et nous renvoient au motif TRACE ET INDICE. En même temps, elles transgressent le concept PERSONNE qui se réalise sous deux motifs COMMISSAIRE et PRÉSUMÉ COUPABLE, introduits respectivement par les pronoms personnels *vous* et *je*. *Vous* n'indique pas l'agent de l'action (car les prélèvements sont réalisés par la police scientifique), mais le commissaire. *Je* renvoie au motif SUSPECT. Une telle configuration des motifs nous renvoie au motif INTERROGATOIRE.

Cependant, l'extraction des arbres lexico-syntaxiques récurrents peut s'avérer, à nos yeux, insuffisante, et cela au moins pour deux raisons : (i) elle peut retenir une structure sémantiquement erronée (1.1.1.) et (ii) elles peut ignorer l'existence d'autres structures (cf. 2.1.1., 3.1.1. et 4.1.1.). Seule le niveau supérieur d'analyse (le niveau sémantique) permet de dégager les informations inférées (cf. 1.1.).

Le médecin légiste ***a effectué un prélèvement du sperme sur le lieu du crime***

2. MOTIF RP : concept PERSONNE ∩ {concept ENQUÊTE + concept CRIME + concept CRIME}

2.1. MOTIF PERSONNE N0<HUM: police scientifique, agent de police, médecin légiste> ∩ {MOTIF ENQUÊTE : V_OPER<prélever, effectuer un prélèvement> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N1<produit biologique> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N2<LOC>}

2.1.1. N0<HUM : police scientifique, agent de police, médecin légiste> + prélever / effectuer un prélèvement + N1 <produit biologique> + sur + N2<LOC : lieu du crime>

La police scientifique ***a prélevé du sperme sur le cadavre***

3. MOTIF RP : concept PERSONNE ∩ {concept ENQUÊTE + concept PERSONNE}

3.1. MOTIF PERSONNE: CONCEPT N0<HUM : police scientifique, agent de police, médecin légiste> ∩

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

{MOTIF ENQUÊTE V_OPER<prélever, effectuer un prélèvement> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N1<produit biologique> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N2 <cadavre>}

3.1.1. N0<HUM : police scientifique, agent de police, médecin légiste> + prélever, effectuer un prélèvement + N1<produit biologique> + sur + N2 <cadavre>

La police scientifique ***a prélevé des traces de poudre sur les mains du suspect***

4. MOTIF RP : concept PERSONNE ∩ {concept ENQUÊTE + concept PERSONNE}

4.1. MOTIF PERSONNE : CONCEPT N0<HUM : police scientifique, agent de police, médecin légiste> ∩ {MOTIF ENQUÊTE V_OPER<prélever, effectuer un prélèvement> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N1<produit biologique> + MOTIF SCÈNE DU CRIME N2 <cadavre>}

4.1.1. N0<HUM : police scientifique, agent de police, médecin légiste> + prélever, effectuer un prélèvement + N1<produit biologique> + sur + N2 <cadavre>

3.1. La construction linéaire des structures lexico-syntaxiques

L'idée du motif conçu comme combinaison de concepts clés et l'idée du genre envisagé comme combinaison de motifs organisés hiérarchiquement impliquent quelques conclusions méthodologiques où la notion de linéarisation s'avère pertinente. Que l'étude des unités monolexicales ou polylexicales, dont il a été question plus haut, ne donne pas accès à la structure lexico-syntaxique, mais seulement aux concepts-clés de motifs, cela revient du fait que les motifs en eux-mêmes ne sont pas organisés linéairement, contrairement aux structures lexico-syntaxiques qui les réalisent, car ces dernières sont soumises à des règles syntaxico-sémantiques. Pourtant, la combinaison de concepts clés dans un motif leur confère les rôles sémantiques (Fillmore 1977). À titre d'exemple, on propose deux types de description formelle des structures lexico-syntaxiques : une description linéaire (i) et une description tabulaire (ii) :

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

(i) Description linéaire

N<hum> + (être) retrouvé mort + LIEU

Ils regardaient sans trop y croire le cadavre de Grangier, le directeur de l'ESCOM en personne, [RETROUVER+MORT] retrouvé mort [RETROUVER+MORT] dans les sous-sols de sa chère école.

N<hum> + (être) retrouvé mort + LIEU + TEMPS

Une rapide recherche lui fournit une série d'articles à propos d'un deltaplaniste [RETROUVER+MORT] retrouvé mort [RETROUVER+MORT] dans la calanque de Sormiou, le 17 décembre 2009.

N<hum> + (être) retrouvé mort + la manière de mourir + TEMPS

Ou au pyromane [RETROUVER+MORT] retrouvé mort [RETROUVER+MORT] d'une hémorragie interne, le matin même, après s'être fait sodomiser par son doberman.

(ii) Description tabulaire

La pièce est un peu humide, ils ont dû laisser une trace de rouille ou une petite empreinte.
Ne t'a-t-elle pas laissé quelques indices qui puissent nous aider ?
L'assassin ne laisse aucun indice.
Il y a des traces de l'assassin partout… jeune homme.

N<HUM : POLICE> policiers médecin médecin légiste	*Ø ne pas ne aucun*	*relever découvrir*	*trace indice empreinte*	*Ø de pieds de doigts de sang de rouille de son passage*	*de l'assassin*	*<LOC> sur le siège quelque part partout*
N<HUM : COUPABLE> assassin coupable meurtrier		*laisser*			*après lui/ elle derrière lui/elle*	
		Il y a		*de l'assassin*		

On peut trouver donc un concept clé dans le texte, mais pour qu'il soit considéré comme 'membre' du motif, il faudra qu'il se trouve dans le voisinage d'autres concepts clés du même motif. C'est ainsi

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

que sera restituée la structure lexico-syntaxique qui le réalise, même si elle est explicitée par une séquence de phrases.

3.2. La répartition des concepts et des motifs dans un texte

Le roman policier se soumet à une structure sous-jacente qui lui assure l'appartenance à ce genre. Comme il représente une réalité en elle-même fortement standardisée, l'enchaînement des modules textuels représentant des situations dans un certain ordre n'est pas étonnant. Bien au contraire : la reconnaissance de l'architecture modulaire assure la reconstruction de la structure globale, même si l'enchaînement des modules constituants a été bouleversé.

Pourtant, l'identification des modules et de la façon dont ils s'enchaînent ne passe pas par une analyse textuelle. Elle se fait grâce à l'expérience extralinguistique des codeurs et des décodeurs de textes (auteurs et lecteurs) qui identifient une histoire décrite à une histoire vécue.

La succession des motifs constitutifs du genre policier est soumise à la linéarité chronologique qui va de soi et c'est grâce à cette linéarité que les motifs transgressent. Ainsi, si le motif cadavre est partagé par les concepts primaires PERSONNE, CRIME, ENQUÊTE, les motifs inclus à PERSONNE doivent précéder, dans le texte, ceux inclus à CRIME. Dans la structure lexico-syntaxique correspondant au concept PERSONNE le lexème *cadavre* n'apparaîtra pas – il apparaît pour la première fois dans les structures lexico-syntaxiques correspondant au concept CRIME. Mais les structures lexico-syntaxiques réalisant ce dernier motif vont hériter de tous les lexèmes du premier. Il en va de même du concept ENQUÊTE qui vient en dernier lieu. Et même si dans un texte l'ordre des concepts et des motifs est déstabilisé par la volonté de l'auteur, grâce aux lexèmes le lecteur reconnaîtra à quel moment de l'histoire il se trouve. L'exemple ci-dessous montre que les motifs peuvent se combiner librement. Les structures lexico-syntaxiques renvoyant au logement relèvent à la fois du concept PERSONNE, où l'on dégage le motif « cadre de vie », et du concept ENQUÊTE, où le logement doit, par contre, être considéré comme un lieu d'inspection où le commissaire ou la police scientifique recherchent les traces et les indices qui doivent nous conduire à un dénouement.

Concept PERSONNE – MOTIF VICTIME : Ann Brook

Concept PERSONNE (personne vivante)

a. âge

> *Une fille de vingt-cinq ans*
> *Ann Brook avait à peine vingt-cinq ans mais son regard était celui d'une adulte.*

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

b. profession

> *De l'autre Ann Brook, mannequin vedette employée par la boîte de pub de Michael Lung.*
> *Ann Brook était mannequin, dit-il. Elle avait, paraît-il, le vent en poupe chez Kiwi Advertising, l'agence publicitaire. Brook travaillait essentiellement pour eux, une sorte d'égérie avec contrat d'exclusivité d'après ce que j'ai compris.*

c. cadre de vie

> *Ann Brook vivait seule dans un joli trois-pièces. Les murs étaient couverts d'objets rapportés de voyages (Fidji, Tahiti), d'affiches publicitaires vieilles d'un demi-siècle, il y avait tout un tas de babioles sur les étagères ; outre les stigmates d'une fille de son époque (beaucoup de fringues mais pas beaucoup de livres), Osborne trouva un frigo vide et un coffre rempli de chaussures dans la chambre. Rien que de très banal. Il inspecta le bureau, longuement, mais la jeune femme ne semblait entretenir aucune relation épistolaire, même pas de cartes postales de ses amis.*

d. vie sentimentale

> *Célibataire. A priori pas d'amants attitrés mais ça reste à confirmer.*
> *Je ne sais pas encore qui, mais j'ai de bonnes raisons de croire qu'Ann Brook était la maîtresse de Michael Lung.*

Concept PERSONNE ∩ Concept CRIME

a. identification du cadavre

> *Le cadavre vient d'être identifié. (Tom jeta un cliché sur la table encombrée du bureau). Ann Brook, dit-il. Une fille de vingt-cinq ans.*

b. lieu du crime

> *Osborne fila jusqu'au lieu où avait été découvert le corps d'Ann Brook. Un bouquet de ronces, une terre à cailloux jonchée de détritus, bouteilles, sacs plastique, papiers gras, boîtes de conserve, canettes, on trouvait un peu de tout mais pas l'ombre d'un fossé. Il avait beau inspecter le sol, ça ne lui rappelait rien. Rien du tout.*

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

c. autopsie du corps

> *Une brise légère passa dans le bureau, enfumé malgré les fenêtres ouvertes. Osborne se massa les sinus. – Et l'autopsie d'Ann Brook ? relança-t-il. Culhane replongea dans son carnet. – On aura les premiers résultats demain.*

d. analyse biologique

> *On a retrouvé des armes automatiques, des barres de fer, des pieds-de-biche et aussi de la dope : cannabis, héroïne et un antidépresseur très puissant, du GHBR, un euphorisant qui, à forte dose, peut provoquer des amnésies. Très en vogue dans le milieu porno, snuff movies. GHBR. Les analyses des cheveux d'Ann Brook révélaient la même substance.*

Concept PERSONNE ∩ Concept ENQUÊTE

a. engagement de la procédure policière

> *Tu as vu le corps d'Ann Brook ? demanda Osborne. – C'est Gallaher et Timu qui s'occupent de l'affaire, rétorqua le sergent. L'autopsie est terminée.*

b. inspection du logement

> *Ann Brook vivait seule dans un joli trois-pièces. Les murs étaient couverts d'objets rapportés de voyages (Fidji, Tahiti), d'affiches publicitaires vieilles d'un demi-siècle, il y avait tout un tas de babioles sur les étagères ; outre les stigmates d'une fille de son époque (beaucoup de fringues mais pas beaucoup de livres), Osborne trouva un frigo vide et un coffre rempli de chaussures dans la chambre. Rien que de très banal. Il inspecta le bureau, longuement, mais la jeune femme ne semblait entretenir aucune relation épistolaire, même pas de cartes postales de ses amis.*

c. procuration des preuves

> *Ça ne me dit toujours pas comment tu t'es procuré les cheveux d'Ann Brook, fit-elle. Osborne fourra l'appareil dans la mallette. – Dans son cercueil, répondit-il. – Ah.*

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

Concept PERSONNE ∩ Concept PERSONNE

a. suspect

> *Qui c'est ce type ? dit-elle enfin. Un des tueurs d'Ann Brook ? – Je ne sais pas. Je ne sais pas si les frères Tagaloa sont impliqués dans les meurtres, s'ils forment un gang, mais j'ai besoin d'indices, une piste, n'importe quoi.*

b. témoin

> *Julian est son fils, répondit Culhane, et aussi un bon ami d'Ann Brook. D'après lui, Ann serait restée quelque temps à la fête mais il ne l'a pas vue repartir.*

4. Conclusion

Les structures lexico-syntaxiques sont les réalisations du niveau sémantique du texte. Le motif est un ensemble non-ordonné de concepts propres à une situation donnée. Mais les motifs mêmes fonctionnent dans un schéma chronologique. Au moment de la réalisation des motifs en SLS, le problème de linéarisation apparaît encore une fois. Il concerne la répartition syntaxique des lexèmes choisis. Certaines formes et constructions semblent être privilégiées : ce sont justement celles auxquelles nous accordons le statut de SLS. Il ne faut donc pas confondre deux types de linéarisations : l'une propre à la matrice du genre, qui organise des SLS selon un ordre chronologique sémantiquement prévu, et l'autre, interne au SLS et qui est à la base de sa définition. Ainsi *le corps de la jeune fille a été découvert…* est identifié comme SLS grâce à sa structure syntaxique et aux lexèmes qui la composent. Cette SLS fait partie de la matrice et véhicule des indices sur sa position chronologique (initiale) dans l'ensemble du texte.

Définir la matrice lexico-sémantique en termes d'idiomaticité s'impose puisque chaque langue choisit ses propres structures pour constituer la matrice du genre. Par ailleurs, parler d'idiomaticité permet de résoudre la question du statut figé de la matrice lexico-sémantique. Les motifs sémantiques, universels, se réalisent dans chaque langue avec des SLS propres, mais à chaque fois la matrice sous-jacente est la même.

Références bibliographiques

Adam, J.-M. (2011), *La linguistique textuelle*, 3e édition, Armand Colin, Paris, p. 319.

Anscombre, J-C., Mejri, S. (2011), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Honoré Champion, p.17-40.

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

Biber, D., Conrad, S. (2009), *Register, genre, and style,* Cambridge University Press, Cambridge.

Bouveret, M., Legallois, D., (dirs) (2012), *Constructions in French*, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia.

Fillmore, Ch. (1977), "Scenes-and-frames Semantics", in Zambolli, A. (ed.), *Linguistic Structure Processing*, North Holland Publishing Company, Amsterdam, p. 55-82.

Fillmore, Ch. (1988), *The Mechanisms of Construction Grammar*, *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 35-55.

Florea, M.-L. (2009), « Tabularité : des textes aux corpus », *Corpus*, 8, p. 177-196.

Gabrysiak, K., Hajok, A., Muryn, T., Niziołek, M., Prażuch, W. (dans l'ordre alphabétique) (2016), « La Matrice rhétorico-lexico-syntaxique du roman policier », in Сборник статей по итогам международной конференции "Язык и действительность. Научные чтения на кафедре романских языков им. В. Г. Гака", И.В. Харитонова, Г.В. Беликова, Е.Е. Беляева и др., МПГУ, Москва.

Gardes Tamine, J. (2004), *Pour une grammaire de l'écrit,* Belin.

Gross, G. (1996), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris.

Gross, M. (1982), « Une classification des phrases 'figées' du français », *Revue québécoise de linguistique*, 11/2, p. 151-185.

Grossmann, F. (2015), « Les motifs du constat dans les genres scientifiques », in Beliakov, V., Mejri, S. (dirs), *Stéréotypie et figement. A l'origine du sens*, Presse Universitaire du Midi, p. 39-56.

Halliday, M.A.K. (1961), "Categories of the theory of grammar", *Word*, 17/2, p. 241-292.

Hausmann, F. J., Blumenthal P. (éds.) (2006), *Langue française* (*Collocations, corpus, dictionnaires*), 150.

Hoey, M. (2005), *Lexical Priming: A New Theory of Words and Language*, Routledge, London.

Hunston, S., Francis G. (2000), *Pattern Grammar: a corpus-driven approach to the lexical grammar of English*, John Benjamins, Amsterdam.

Legallois, D., Tutin, A. (éds) (2013), « Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages*, 189.

Longrée, D., Mellet S. (2013), « Le motif : une unité englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discourse », *Langages*, 189, p. 65-80.

Maingueneau, D. (2015), *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin.

Mejri, S. (1997), *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.

Mellet, S., Barthélemy, J.-P. (2009), « La topologie textuelle : légitimation d'une notion émergente », *Lexicometrica*, 7 (en ligne).

Muryn, T., Niziołek, M. (2016), « Pour une analyse phraséologique du roman policier », in Mogorron Huetra, P., Cuadrado Rey, A., Martinez Blasco, I., Navarro Brotons, L. (éds), *Fraseologia, variacion y traducción*, Peter Lang.

Muryn, T., Niziołek, M., Hajok, A., Prażuch, W., Gabrysiak, K. (2016), « La Matrice lexico-syntaxique du roman policier », *5e Congrès Mondial de*

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

Linguistique Française, 4-8 juillet 2016, Institut de Linguistique Française, Université de Rabelais de Tours (en ligne : http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007).
Née, E., Sitri, F., Veniard, M. (2014), « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », *CMLF*, Jul 2014, Berlin.
Neveu, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.
Renouf, A., Sinclair, J. McH. (1991), "Collocational frameworks in English", in K. and B. A. Aijmer, K., Altenberg, B. (eds), *English Corpus Linguistics: Studies in honour of Jan Svartvik*, Longman, London, p. 128-144.
Rastier, F. (1996), « Pour une sémantique des textes. Questions d'épistémologie » (en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_PourSdT.html).
Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (2007 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, Quadrige/PUF.
Salem, A. (1987), *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Klincksieck, Paris.
Schmale, G. (2013), « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue? Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages*, 189, p. 27-45.
Sinclair, J. (1991), *Corpus, concordance, collocation*, Oxford University Press, Oxford.
Sinclair, J. (2004), *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*, Routledge, London.
Tutin, A. (2013), « Les collocations lexicales: une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat- argument », *Langages*, 189, p. 47-63.
Tutin, A., Grossmann, F. (2002), « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée* (*Lexique : problèmes actuels*), VII/1, p. 7-25.
TLFi : http://atilf.atilf.fr/

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)

BDD-A27752 © 2017 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:51:04 UTC)